

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 1 (1856)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

erreur serait donc d'environ 4 pieds. Une fois cet élément admis, les autres déductions peuvent être considérées comme équivalentes à des données expérimentales, ainsi que nous l'avons vérifié dans le calcul du tir du fusil français. En attendant ces expériences ou la publication de celles qui auraient déjà été faites, nous espérons que notre petit travail ne sera pas sans quelque utilité et qu'il pourra être lu avec intérêt par bien des officiers.

F. BURNIER, *capitaine.*

### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Les dommages causés par les manœuvres de la division de l'Ouest, et estimés par M. le commandant Besson, expert fédéral, se sont montés en tout à 4,894 fr., y compris les dégâts des forêts.

M. le lieut.-colonel Burnand est parti vendredi dernier pour Paris, avec des modèles de fusil Prélat-Burnand, perfectionnés selon les observations qui lui avaient été faites.

Les troupes de la réunion de l'Est ont commencé le 8 octobre, leurs opérations de campagne, le corps défensif (ou de l'Ouest), composé des brigades Benz et Paravicini, prit position à Mærstetten, Vigoldingen, Mühlheim et Pfyn, et se retira au-delà de la Thur. Le 9, il se retira sur Oberkirch protégéant Frauenfeld. Le 10, il prit à son tour l'offensive, renforcé de la brigade Salis. Le corps offensif (ou de l'Est) dut se replier au-delà de la Thur.

Les manœuvres du camp de l'Est ont été terminées, samedi dernier, par de grandes manœuvres de brigades. Le colonel Ziegler, accompagnant l'inspecteur fédéral Egloff, passa l'inspection de la division entière, enfin la troupe fit l'exercice à feu, puis eut lieu le défilé corps par corps. Une foule énorme, dans laquelle on remarquait grand nombre de militaires des Etats voisins, a suivi les mouvements de parade de cette dernière journée. Ce camp laissera d'heureuses et utiles suites.

Nous espérons pouvoir donner un compte-rendu plus détaillé des opérations.

**Vaud.** — *Nominations d'officiers.* — Dans sa séance du 4 octobre 1856, le Conseil d'Etat a nommé M. *Jaccard*, Auguste, à Ste-Croix, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve, au 6<sup>me</sup> arrondissement. — Le 7<sup>e</sup> dit, il a nommé M. *Duplan*, Samuel-François, à Vevey, 1<sup>er</sup> sous-lieut. de mousquetaires n° 3 de réserve, au 1<sup>er</sup> arrond. — Le 9<sup>e</sup> dit, M. *Dubois*, Sigismond, à Rolle, 1<sup>er</sup> sous-lieut. de chasseurs de gauche d'élite, au 4<sup>me</sup> arrond. — Le 10<sup>e</sup> dit, M. *Mottaz*, Jean-Pierre, à Syens, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite, au 1<sup>er</sup> arrondissement.

— L'école de théorie pour les officiers s'est ouverte le 4 octobre, à Lausanne. Elle se compose de 46 sous-lieutenants, dont 4 de carabiniers, d'un quartier-maître et d'un capitaine aide-major. Tous ces officiers sont casernés. — Le 15, s'est ouverte, à Lausanne, l'école des commis et sous-commis d'exercice, au nombre d'une cinquantaine, école qui, comme la précédente, durera six semaines. Le 16, s'est ouverte l'école de trompettes pour une trentaine de recrues, durant jusqu'à la fin de l'année.

**Valais.** — Le 4 octobre, le bataillon Amaker a terminé son cours de répétition à St-Maurice. Il a été inspecté le 3 par l'inspecteur du 13<sup>me</sup> arrondissement, M. le colonel fédéral Veillon, Charles, qui a été à même d'exprimer sa satisfaction sur la tenue et l'aptitude de ce beau bataillon.

Les manœuvres qui ont eu lieu sur la place d'armes, ont prouvé entr'autres que MM. les officiers connaissaient convenablement leur service et avaient tout l'ascendant désiré sur leurs soldats.

Le soir un banquet offert par le Conseil d'Etat a réuni le corps d'officiers et les principaux fonctionnaires de la localité. Le Conseil d'Etat y était représenté par M. de Bons, directeur du département militaire.

**ERRATUM.** A la page 187 du précédent numéro, 3<sup>me</sup> ligne en remontant, lire 28 millimètres au lieu de 18.